BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 78

Fascicule 1 - Premier trimestre 1983

LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1983

ADV1904

SOMMAIRE

— Sauvegarde et mise en valeur de Vienne.

— Bibliographie pour 1982, par André HULLO.

— Un livre fondamental sur les mosaïques gallo-romaines, par François RENAUD.

— Chronologie viennoise en 1982, par François RENAUD.

— Traditions populaires dans la vallée du Rhône au début du XIX[e] siècle, par N. COCHARD, présenté et annoté par J.F. GRENOUILLER.

— Souvenirs sur la vie rurale à Villette-de-Vienne.

BULLETIN DE LA SOCIETE DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE
publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour « *répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises* » (article premier des statuts).

Pour 1983

Le numéro	20,00 F
Abonnement annuel normal	75,00 F
Abonnement de soutien	100,00 F
Retraités et étudiants	50,00 F

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance : Secrétaire des *Amis de Vienne*, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne.
C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71 J.

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises

Pensez à payer le plus rapidement possible votre Abonnement pour 1983

• *Nous remercions les personnes qui ont déjà acquitté leur abonnement pour 1983.*

• *Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait à effectuer rapidement leur versement :*

soit par C.C.P. ou chèque bancaire,
soit directement au S. I.

FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNEE 1983

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par poste) : .....

.....

.....

TARIF ABONNEMENT :

Abonnemnet de soutien	100 F
Abonnement normal	75 F
Etudiants - Retraités	50 F

A retourner accompagné du règlement par :
chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :
« AMIS DE VIENNE » - Syndicat d'Initiative - Cours Brillier - 38200 VIENNE

Programme de nos manifestations au verso

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 78

Fascicule 1 - Premier trimestre 1983

LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1983

ADV1904

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 1983

Jeudi 20 janvier, à 17 h 30 :

Visite de l'atelier de Restauration des Mosaïques à Saint-Romain-en-Gal, sous la conduite de Mlle CHANTRIAUX.

Jeudi 3 mars, à 17 h 30, au Syndicat d'Initiative :

Causerie projection sur des Viennois célèbres : Charles Morel et les Frères Grellet, par J.F. GRENOUILLER.

Dimanche 8 mai :

Sortie en Provence : Château de Lourmarin - Château d'Ansouis - Abbaye de Silvacane.

Samedi après-midi 4 juin :

Visite du Bas-Bugey : Groslée - Conzieu - Lhuis - Montagnieu - Belley - Cascade de Glandieu.

Samedi après-midi 1er octobre :

Visite en Beaujolais.

Samedi après-midi 5 novembre :

Visite du Château de Roussillon - Saint-Alban.

Samedi après-midi 3 décembre :

Visite du Théâtre Municipal (XVIIIe) avec causerie sur le Théâtre à cette époque.

P.S. — Il est également prévu une visite du chantier de Saint-Romain-en-Gal.

RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN 1982

Jeudi 22 janvier :

Visite de l'Atelier Municipal de restauration des objets antiques et médiévaux.

Samedi 6 février :

Visite à Lyon de la Maison des Canuts et du Musée de l'Imprimerie.

Samedi 27 mars :

Visite guidée du quartier de Saint-André-le-Haut, le Collège et l'église des Jésuites, l'Abbaye des Dames de Saint-André-le-Haut.

Dimanche 16 mai :

Visite du Vieux-Chambéry, du Bourget-du-Lac et des Charmettes.

Samedi 12 juin :

Visite de la Tour de Philippe de Valois à Sainte-Colombe.

Lundi 20 septembre :

Audition à La Côte-Saint-André du « Te Deum » d'Hector Berlioz.

Samedi 16 octobre :

Visite en Bresse des cheminées sarrasines et de l'église de Saint-André-de-Bâgé.

Dimanche 17 octobre :

Visite guidée du chantier de fouilles de l'église Saint-Georges.

Samedi 20 novembre :

Visite de Tournon.

Mardi 30 novembre :

Conférence au Musée de Vienne sur les faïences.

Jeudi 16 décembre :

Causerie de M. LAUXEROIS, Conservateur des Musées de Vienne, sur le résultat des fouilles de Saint-Marcel et Saint-Martin.

ADV1904

BIBLIOGRAPHIE POUR 1982

par André HULLO

I. — Etudes et publications

a) *Préhistoire - Protohistoire*

— Gabriel Chapotat. — « Vienne et sa région plaque tournante de la protohistoire du Rhône moyen » dans *Nouv. Arch. Muséum Hist. Nat. Lyon*, Fasc. 19, suppl., p. 21-28, Lyon, 1981.

— Gabriel Chapotat. — « La voie protohistorique sud de la croisée de Vienne, essai de reconstitution de son tracé jusqu'à Marseille », dans « Etudes offertes à J.J. Hatt », *Revue Arch. de l'Est et du Centre-Est*, T. XXXII, Fasc. 3-4, p. 83-91, 1981.

— Gabriel Chapotat. — « Trois pointes à œillets à la base des ailerons dans le Sud-Est de la France », dans vol. des *Mélanges*, J.-P. Millotte, Ann. de l'Univ. de Besançon.

b) *Antiquité*

— Alix Barbet. — « La diffusion du III[e] Style Pompeien en Gaule », *Gallia*, 40, 1982, p. 53 à 82, concerne les peintures murales des fouilles de la place Saint-Pierre et des Nympheas, p. 55 à 66.

— Janine Lancha. — « Florilèges Viennois », dans *Mélanges*, offerts à M. Stern.

— Henri Lavagne. — « Un bas-relief mithriaque du Musée de Vienne (Isère), dans *Bull. de la Société Nat. des Antiquaires de France*, 1978-79, Paris.

— Marcel Leglay. — « Les jardins à Vienne », Seventh Dumbarton, *Oaks Colloquium on the history of Landscape Architecture : Ancient Roman Gardens Dumbarton Oaks*, Trustees for Harward University, 1981, p. 51-65.

— Charles Jaillet. — « A propos de deux épigrammes de Martial sur Vienne », dans la *Tribune de Vienne*.

— André Pelletier. — « Vienne Antique », de la conquête romaine aux invasions Alamanniques, II[e] av. J.-C., III[e] ap. J.-C., Horvath, Roanne, 1982, 340 F.

c) *Moyen-Age et époque moderne*

— Auguste Fayard. — L'énigme de Saint-Julien ou les deux martyrs de Brioude, éd. Cazes-Bonneton, Le Puy, 1982 (il s'agit aussi d'une étude sur Saint-Ferréol).

ADV1904

— Monique JANNET et Jean-François REYNAUD. —

— Monique JANNET. — « Vienne : Saint-Georges et interventions à Surieu », catalogue édité à l'occasion de la journée Portes Ouvertes du chantier Saint-Georges.

— « Des Burgondes à Bayard », mille ans de Moyen-âge. *Recherches Arch. et Hist.*, 1981 (Catalogue de l'exposition).

d) *Epoque Contemporaine*

— Jean BOUVARD. — « Vienne au passé simple », Ed. Blanchard, Vienne, 1982, 100 F.

— J.F. CRÉTINON, Françoise Marie LACOUR. — « Allons en Icarie », deux ouvriers viennois aux Etats-Unis en 1855. Textes établis et présentés par Fernand RUDE, P.U.F., Grenoble, 1980, rééd. de 1955.

— Georges DUPEUX. — Atlas historique de l'urbanisation de la France, 1811-1875, éd. du C.N.R.S., 1981 (donne connaissance de l'évolution chiffrée de la population de la ville de Vienne).

— Peuple de Dieu à Vienne : enquête sur les rapports entre l'Eglise et les fidèles.

— GENTY. — Du village à la ville, évolution d'une commune et adaptation du milieu agricole. Exemple de Pont-Evêque, près de Vienne - 38. Mémoire de maîtrise de géographie, Lyon, 1981.

— Christine LAMBERT. — « Le socialisme à Vienne », 1876-1914, Mém. de maîtrise soutenue à Lyon II, 1982.

II. — HISTOIRE RÉGIONALE

— Robert BORNECQUE et al. — « Le Dauphiné », éd. Christine Bonneton, nov. 1982.

— André BUISSON. — « Salaise-sur-Sanne, notre village », 2e partie, 1850-1950, Vienne, 1982.

— Jean-Michel DUHART. — « Les débuts du chemin de fer à Givors - 1825-1844 - Ligne de Saint-Etienne à Lyon ». Cahiers de l'Académie du Souillat.

— Charles TALON. — « Histoire de la vie rurale en Bas-Dauphiné », Ed. Bellier, Lyon, 1981, 130 F.

— Catalogue d'exposition bilingue (anglais/japonais), publié par le Committee of Jongkind Exhibition, édité par le Mie Prefectural Art Museum, 1982.

Plusieurs notices consacrées aux œuvres du peintre hollandais faites pendant son séjour en Dauphiné (1872-1891) :

- le château de Virieu (peinture, aquarelles) ;
- le château de Pupetière (au sud de Virieu), second château du comte de Virieu, construit par Viollet-le-Duc (aquarelles) ;
- La Côte-Saint-André où vivait la famille Fesser (de 1878 à 1891) : Mme Fesser (sa compagne) et son fils Jules Fesser ;
- le lac de Paladru ;
- environs de Grenoble.

III. — Divers

a) *Affiches, cartes postales* (1) :

— Affiche de la Tuleta.

— Cartes postales :

- Faïence : Fontaine de Moustiers.
- Bronze : Vénus à la pomme.
- Antéfixe.
- Mosaïque des Athlètes (détails : l'hiver, les athlètes).
- Mosaïque : Orphée jouant de la lyre.
- Tutela.

b) *Poème :*

— Antoine Soyère. — « Vignes et fleuves en Côte-Rôtie », Lyon, 1982.

c) *Beaux-arts :*

— Marcel Giry. — « Le Fauvisme », éd. d'art, Ides et Callendes, Neufchâtel (Suisse).

(1) Nouvelle série de cartes et affiches éditées pour le compte des Musées - en vente dans les musées de Vienne.

SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DE VIENNE

Le Bureau de notre Société de nouveau, comme en 1978 et 1980, attire l'attention de la Municipalité sur un certain nombre de points concernant la ville (1).

I. — Sauvegarde

Il est nécessaire :

— de faire procéder dans les meilleurs délais à la restitution de la mosaïque « Aux poissons » confiée pour restauration depuis 1977 à M. DEPAGE (2) ;

— d'engager les réparations de la tombe protégée du sculpteur Della Lianna, restaurateur des sculptures de Saint-Maurice ;

— d'affecter un crédit chaque année pour l'entretien de l'*Odéon*, qui aujourd'hui est à nouveau dans un état déplorable ;

— d'éviter que l'espace dit de « Cybèle » ne devienne un terrain de jeux, qu'il soit à nouveau placé une notice explicative avec plan ;

— de faire procéder à une enquête pour savoir exactement ce qu'est devenue la fontaine de l'ancien Hôpital (cf. votre lettre du 25/04/78) ;

— de faire enlever le panneau placé sans aucune autorisation au-dessus du petit fronton du passage sis au n° 3 de la rue des Clercs (cf. notre lettre du 21 octobre 1981) ;

— de replacer la porte de l'ancien Hôpital comme vous-même le suggériez dans votre lettre du 25/04/78. « La

(1) Nous venons de recevoir une lettre de M. Louis Mermaz, député-maire de Vienne, répondant favorablement à certaines de nos suggestions. Nous publierons d'ailleurs ce que nous avons pu obtenir depuis 1978.

(2) A la suite de notre intervention cette mosaïque vient de réintégrer l'atelier de Saint-Romain-en-Gal.

porte de l'ancien Hôpital pourrait être replacée dans la ville. On a pensé l'installer près de l'endroit où elle se trouvait, à l'entrée du passage entre la rue de la Charité et la rue Victor-Hugo, contre le mur du théâtre. Ce *mur pourrait être recrépi* ou *recouvert de plantes grimpantes.*

II. — Rues, circulation, fléchage

Nous vous soumettons une nouvelle liste de Viennois qui mériteraient que leur nom fût apposé sur des plaques de rues ou de squares.

Nous nous permettons d'insister tout particulièrement sur *François-Jacques de Larderel*, père de la géothermie ; nous vous proposons également :

— Charles Morel ;

— Pierre de Boissat ;

— Madame Agar.

Si les panneaux concernant les monuments historiques sont assez nombreux, nous déplorons que certains soient placés trop bas et par conséquent invisibles, car cachés par des voitures en stationnement. De plus, ces panneaux trop bas sont dangereux pour les jeunes enfants (ainsi celui qui se trouve rue de la Charité).

Nous déplorons aussi que certains panneaux de signalisation soient placés trop hâtivement et arrivent ainsi à en cacher d'autres : ainsi à l'angle de la rue Boson et de la rue Milleret, le panneau de stationnement interdit cache le nom de la rue ; de même, à l'angle du Cours de Verdun et de la rue E.-Romanet le panneau « A.N.P.E. » couvre en partie celui du « Centre Socio-Culturel ».

Nous souhaitons également que la Gare Routière soit signalée par des panneaux.

En ce qui concerne les passages pour piétons, il est tout à fait nécessaire de rétablir celui qui existait en haut de la rue du Collège, afin de protéger les nombreux écoliers qui empruntent la rue Victor-Hugo.

Nous estimons aussi qu'il devrait être mis fin à l'utilisation abusive, par le gérant de la Société Shell, Cours Brillier, des grilles du Jardin de Ville ainsi que des panneaux de signalisation qui servent de support publicitaire.

III. — Propreté - Ravalement

De même, nous vous signalons que rue du Cimetière un panneau « Bar à cinquante mètres » est accroché à un panneau de stationnement interdit, ce qui est à la fois indécent et illégal.

Si la rue Marchande est très agréable, nous regrettons toutefois que sur la place E.-Zola et la rue du Collège, moins d'un an après sa réalisation, la mousse ait fait son apparition sur les espaces bétonnés et sur les briques, ce qui produit un effet déplorable.

Nous insistons pour que les W.C. de la place de Miremont soient régulièrement nettoyés.

Quant à la place Saint-Pierre, nous vous rappelons notre demande d'installation d'un W.C. lorsqu'il sera procédé à son aménagement (cf. notre remarque du mois de janvier 1978 lors de l'enquête d'utilité publique consignée sur le cahier d'enquête).

Enfin, nous déplorons le disgracieux W.C. installé quai A.-France. N'y aurait-il pas un moyen de remédier à cela ?

Nous l'avions demandé en 1978, « pour crépir la murette qui longe la Maison de Retraite, rue Victor-Hugo », face au parking. Votre accord avait été donné (*cf. lettre du 25/04/78*), mais nous constatons que rien n'a été fait.

La Commission de Sauvegarde
et de Mise en Valeur.

UN LIVRE FONDAMENTAL SUR LES MOSAIQUES GALLO-ROMAINES DE VIENNE

par François RENAUD

Mlle Janine LANCHA, déjà connue par sa thèse de troisième cycle sur les mosaïques géométriques de Vienne éditée en 1977 (1), vient de signer un ouvrage qui fera date pour longtemps dans la connaissance des mosaïques gallo-romaines de notre ville : le fascicule consacré à Vienne dans le Recueil Général des Mosaïques de la Gaule, une publication monumentale dirigée par Henri STERN (2).

Il s'agit d'un répertoire exhaustif des mosaïques recensées à ce jour dans notre cité, très précisément dans les trois communes actuelles de Vienne, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal. Ce n'est pas la première entreprise de ce genre : G. LAFAYE l'avait déjà tentée en 1909, dans son ouvrage « Narbonnaise et Aquitaine » publié dans le cadre d'un systématique « Inventaire des mosaïques de la Gaule ». Mais, depuis près de trois quarts de siècle, les découvertes ont été nombreuses et il était bon, en outre, de corriger l'œuvre même de G. LAFAYE où s'étaient glissées des redites et des erreurs. Une refonte du répertoire s'avérait indispensable et Mlle LANCHA s'y est employée de magistrale façon.

Alors qu'au temps de G. LAFAYE on ne connaissait que 80 mosaïques viennoises, 212 sont aujourd'hui dénombrées. Rien d'étonnant donc si l'ouvrage actuellement publié se présente sous l'aspect d'un épais volume de 320 pages imprimées, auxquelles s'ajoutent 182 planches et 2 plans hors-texte sans compter divers plans de détail. Au surplus, on est loin, matériellement, du

(1) J. LANCHA : Mosaïques Géométriques, les ateliers de Vienne (Isère), leurs modèles et leur originalité dans l'Empire romain. Rome, 1977.

(2) *Recueil général des Mosaïques de la Gaule ;* tome III : Province de Narbonnaise, fascicule 2, Vienne, par J. LANCHA. Editions du C.N.R.S., Paris, 1981. 300 francs.

pâle ouvrage de LAFAYE qui, malgré tout, a eu le grand mérite d'être le premier et combien précieux instrument de travail de plusieurs générations de chercheurs. Ici, au contraire, rien n'a été négligé par le Directeur général de la publication, Henri STERN, pour donner au livre savant et pourtant très accessible de Mlle LANCHA la somptueuse présentation qu'il mérite. Certes, d'aucuns déploreront la trop grande parcimonie des reproductions en couleurs qui eussent si admirablement convenu à ce genre d'ouvrage, mais quand on songe au prix de revient de celles-ci...

L'intérêt du recensement qui nous est présenté réside en premier dans le caractère exhaustif du travail accompli : l'auteur a exploité systématiquement les archives les plus diverses, photographié partout, y compris chez les particuliers détenteurs de pavements, répertorié toutes les récentes découvertes faites aux quatre coins de la ville, de sorte que l'on a tout sous les yeux, jusqu'à des mosaïques connues parfois par un seul dessin, voire une aquarelle.

L'ouvrage nous révèle aussi que Vienne fut un des plus grands foyers du travail de la mosaïque en Gaule romaine : par la prodigieuse activité sur place de ses mosaïstes d'abord, car nulle autre ville n'a offert tant de mosaïques et des techniques aussi variées, par la créativité de ses artistes ensuite, car à côté de canevas empruntés à des modèles italiens, il en est d'invention locale, par le rayonnement enfin des ateliers viennois dont l'influence se fit sentir en Suisse aussi bien qu'à Vaison-la-Romaine. Or il s'agit d'artistes locaux, non de maîtres italiens itinérants comme il s'en trouvait parfois en Gaule : la qualité de l'exécution des pavements est souvent moyenne chez nous.

La durée de l'activité de Vienne dans l'art de la mosaïque a été assez réduite : sa production est datée du I^er^ siècle avant J.-C. à 225 de notre ère, près de la moitié (84 pavements) se situant au II^e^ siècle. Après 225, il n'y a plus rien, ni au Bas-Empire, ni au Moyen-Age.

On demeure ravi, en tout cas, par la variété du travail : des 212 mosaïques viennoises recensées, 21 sont en opus sectile, revêtement toujours jugé luxueux dans l'Antiquité, 50 en opus signinum, le reste étant constitué de mosaïques proprement dites dont 23 sont noires et blanches et 49 figurées. Parmi ces 49 mosaïques à figures, 5 ont pour thème des scènes de la vie quotidienne et 30 des sujets mythologiques, dionysiaques pour 9 d'entre elles.

Sachons donc dire à Mlle LANCHA toute notre gratitude pour son livre magistral qui contribuera sans aucun doute à faire connaître largement le prestigieux passé de Vienne.

CHRONOLOGIE VIENNOISE 1982

par François RENAUD

Janvier

La ville de Vienne achète à M. Frédéric DIDIER la colossale tête de « Junon » (?) découverte en 1975 dans sa propriété. D'époque gallo-romaine et en marbre, elle mesure plus d'un mètre de haut et appartenait à une statue dont le reste a disparu.

Janvier / Juin

Travaux de piétonisation des rues de la Table Ronde, des Clercs, des Orfèvres, Pérouillère, et de la partie basse de la rue du Collège (entre rue des Orfèvres et Place des Carmes).

31 janvier

Mort de Marius PELLET, 84 ans. Employé aux Etablissements Dyant, il milita de façon très active et très efficace dans le domaine des sociétés mutualistes de Vienne et de l'Isère, au point d'atteindre une notoriété nationale : il devint membre du Conseil d'Administration de la Fédération nationale de la Mutualité française.

4 mars

31e RECENSEMENT général de la population française.

Les résultats (chiffres I.N.S.E.E.) pour la ville de Vienne sont les suivants, sachant qu'il faut retenir le chiffre de la population municipale *sans les doubles comptes* (ceux-ci concernent les personnes recensées deux fois : dans leur commune de résidence normale et, en outre, à Vienne, parce qu'elles s'y trouvaient accidentellement le jour du recensement, tels les élèves internes de lycées, les militaires logés en caserne...) :

— partie de Vienne située dans le canton Vienne-Nord : 16 652

— partie de Vienne située dans le canton Vienne-sud : 11.602

— total pour la ville de Vienne : 28 254

Comparaison avec les recensements des 20 dernières années (chiffres I.N.S.E.E. sans doubles comptes) :

	1962	1968	1975
— partie de Vienne du canton Vienne-Nord :	13 281	14 379	14 973
— partie de Vienne du canton Vienne-Sud :	13 696	14 678	12 857
— total pour la ville de Vienne :	26 977	29 057	27 830

La population de Vienne a donc globalement stagné, mais en se redistribuant à l'intérieur de la ville : gonflement de Vienne-Nord par suite de l'urbanisation massive d'Estressin, diminution de Vienne-Sud, c'est-à-dire du centre ville où les taudis étaient nombreux.

La stagnation de la population de la ville rend mal compte de la réalité démographique de l'agglomération viennoise : de 1962 à 1982 la couronne des 9 communes suburbaines a connu une spectaculaire expansion passant de 8 677 habitants en 1962 à 16 413 en 1982, soit, dans le détail : Seyssuel de 747 à 1 345, Serpaize de 443 à 950, Pont-Evêque de 1 881 à 5 542, Estrablin de 967 à 2 738, Jardin de 449 à 1 180, Reventin-Vaugris de 848 à 1 209, Saint-Cyr-sur-le-Rhône de 280 à 520, Sainte-Colombe de 1 881 à 1 580 et Saint-Romain-en-Gal de 1 181 à 1 349. Cette expansion n'est pas due à un essor parallèle de l'économie viennoise, mais dans une large mesure à l'implantation ici de nombreux travailleurs de la banlieue sud de Lyon (Feyzin, Saint-Fons, Vénissieux...).

14 mars

Premier tour des ELECTIONS CANTONALES pour le canton de Vienne-Nord, dont le conseiller général sortant est Louis MERMAZ élu en 1979 en remplacement de Joseph DOMEYNE démissionnaire.

1982 1er tour	Inscrits	Votants	Exprimés	CURTAUD (R.P.R.)	MARON (P.C.F.)	MERMAZ (P.S.)
Ville de Vienne	8 680	5 189	4 993	1 865	605	2 523
Total canton	18 215	11 237	10 846	4 121	1 289	5 436 élu (50,11 %)

Rappel des deux élections cantonales précédentes (1979 et 1976) :

1979	Inscrits	Votants	Exprimés	CURTAUD	MARON	MERMAZ
1er tour				(R.P.R.)	(P.C.F.)	(P.S.)
Total canton	17 399	10 257	9 771	2 750	2 037	49 84 élu

1976	Inscrits	Votants	Exprimés	DOMEYNE	MARON	ROUX
1er tour				(P.S.)	(P.C.F.)	(U.R.C.)
Total canton	16 313	9 785	9 583	4 673	1 935	2 975
2e tour						
Total canton	16 312	10 044	9 853	6 600 élu	—	3 253

29 mars

Mort de Joseph DOMEYNE, 73 ans. Originaire de Chasse-sur-Rhône dont il fut maire (comme son père) de 1965 à sa mort, il succéda à Lucien HUSSEL comme conseiller général du canton de Vienne-Nord en 1967 et le resta jusqu'à sa démission en décembre 1978 pour raison de santé. Il appartenait au partie socialiste (S.F.I.O. puis P.S.). Directeur des Services techniques de la ville de Vienne de 1949 à 1969, il joua un rôle important dans l'urbanisme de celle-ci.

Mai

PLACE DU PILORI, côté Nord, après démolition du pâté de maisons vétuste, une reconnaissance archéologique dans les sous-sol aboutit à la découverte d'un dépotoir de céramique médiévale. L'équipe de fouille a procédé en outre au relevé photographique systématique des lieux avant et pendant la démolition ; il sera versé aux archives du patrimoine de Vienne.

2 juillet

Inauguration du PARC DE STATIONNEMENT de la Montée Saint-Marcel implanté à l'emplacement de l'ancien dispensaire. C'est le premier du genre à Vienne. Il compte 304 places réparties en 4 niveaux et a coûté près de 15 millions de francs. Le même jour, inauguration des rues piétonnes citées plus haut.

6 / 16 juillet

Second FESTIVAL DE JAZZ au théâtre antique. A côté d'artistes mondialement connus et qui ont déplacé des foules,

tels Ray Charles (5 000 spectateurs) et la chanteuse Ella Fitzgerald (7 000 spectateurs, malgré ses 64 ans), ou encore le saxophoniste Gerry Mulligan et Luther Allison, de nouvelles étoiles du jazz, françaises celles-là, se font applaudir, comme le jeune pianiste toulonnais Michel Petrucciani. Succès éclatant du festival : 26 000 spectateurs en 6 soirées contre 15 000 en 1981 en 5 concerts.

Août

Près de la mairie de Sainte-Colombe, des FOUILLES mettent au jour des sépultures provenant vraisemblablement d'une nécropole médiévale.

21 août

La C.C.M.C. (600 employés) quitte ses locaux de Vienne-Estressin et s'installe à AMPUIS dans un élégant bâtiment construit tout exprès près du barrage de Vaugris sur un terrain loué à la C.N.R. pour 30 ans.

10 / 11 septembre

Tenue à Vienne, pour la première fois, des 52e ETATS GENERAUX DU TOURISME SAVOIE-DAUPHINE qui rassemblent des représentants du tourisme des trois départements de Savoie, Haute-Savoie, Isère.

On y envisagea notamment le développement du tourisme associatif, expression nouvelle remplaçant celle de tourisme populaire, et dont l'objectif est de promouvoir la culture de la masse.

10 / 14 septembre

Des dizaines de tonnes de poissons morts dérivent au fil de l'eau du Rhône, victimes d'une pollution chimique.

27 / 29 / 30 septembre

GRÈVE des élèves du Lycée polyvalent de Saint-Romain-en-Gal excédés de l'absence de nombreux professeurs trois semaines encore après la rentrée. Ils défilent dans les rues de Vienne les 27 et 30 au cri de « On veut des profs ».

Octobre

Publication aux Editions Horvath (Roanne) de « VIENNE ANTIQUE », thèse de doctorat d'Etat d'André PELLETIER, professeur à l'Université de Lyon II.

16 octobre

Inauguratoin du SALON des Artistes Viennois qui présente cette année une très intéressante rétrospective des œuvres du peintre J.-B. GALLAND.

15 novembre

Mort d'Eugène DYANT, 84 ans, la plus puissante personnalité du patronat viennois du milieu du XX[e] siècle. Fondateur et président (1942) de la Fédération française de filature de laine cardée, il devint ensuite (1958) président de la Conférence de la Fédération lainière internationale et (1959) président du Groupement central des filateurs de cardé du Marché Commun.

Parallèlement, il présida la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vienne de 1945 à 1955. Intrépide alpiniste jusqu'à la fin et s'intéressant à beaucoup de sports, il se révéla dans ce domaine aussi un organisateur et un chef, notamment comme président du Club local des Sports montagnards. Il était membre de notre Société des Amis de Vienne.

22 novembre

Renouvellement de la moitié des 24 membres de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE de Vienne.

Depuis le renouvellement général de février 1974, les représentants du C.I.D.-U.N.A.T.I. disposaient de la majorité et de la présidence. Les élections de 1982 voient le triomphe complet de la liste concurrente, l'U.P.I., Union Patronale de l'Isère, qui représente le C.N.P.F. dans ce département : ses 12 candidats sont élus, de sorte qu'elle dispose désormais de 18 sièges et obtiendra la présidence à l'élection de janvier 1983.

Les présidents de la Chambre depuis la fin de la guerre ont été MM. Eugène Dyant (1945/55), Morand, industriel à La Tour-du-Pin (1956/59), Armanet, industriel et maire de Bourgoin (1959/61), Bonnet, industriel viennois (1961/69), Armand Pellet, industriel viennois (1969/70), Durand, industriel au Grand Lemps (1970/72), Lienhard, Directeur de l'usine chimique Francolor à Saint-Clair-du-Rhône (1972/74), Reyboz, commerçant viennois (1974), et Charbonnier, commerçant à Heyrieux, depuis novembre 1974.

26 novembre

Première chute de NEIGE en même temps qu'un long et violent orage. Vienne est peu touchée par cette dépression qui a fait d'énormes dégâts dans les régions voisines (Pilat,

Monts du Lyonnais, Saint-Etienne, Tarare). Huit jours pleins après, le « Dauphiné Libéré » du 5 décembre signale que 17 500 abonnés restent toujours privés de courant électrique dans le département de la Loire.

4 / 5 décembre

Aux Championnats du monde de JUDO FÉMININ, qui ont lieu à Paris, la jeune Viennoise Béatrice RODRIGUEZ, 23 ans, remporte le titre de championne du monde dans sa catégorie (les moins de 56 kilos) après une démonstration éblouissante : « Immobilisation, étranglement, clés de bras sont un domaine où les femmes excellent en exploitant au maximum leur souplesse naturelle. La jeune Dauphinoise y ajoute une science du contrôle qui lui permet de porter des prises dont la préparation constituait de petits chefs-d'œuvre. Cela explique assurément la trajectoire météorique de cette pétulante blondinette qui, en l'espace d'un an, est devenue championne de France, d'Europe et du monde, avec une confiance en elle à déplacer les montagnes ». (Alain Giraudo, « Le Monde », 7/12/1982).

8 décembre

Elections générales des CONSEILS DE PRUDHOMMES. Celui de Vienne — il y en a cinq dans l'Isère : Grenoble, Voiron, Bourgoin-Jallieu, La Tour-du-Pin, Vienne — donne les résultats suivants pour l'ensemble des cinq sections (Industrie, Commerce, Agriculture, Activités diverses, Encadrement) :

— Collège Employeurs :

- liste Action 38 (union patronale) : 82,51 % des suffrages exprimés ;
- liste S.N.P.M.I. (syndicat national de la petite et moyenne industrie, patronat indépendant) : 11,47 %. Cette formation nouvelle effectue une percée remarquable.

— Collège Salariés :

- C.G.T. : 42,39 % des suffrages exprimés ; C.F.D.T. : 25,39 % ; F.O. : 13,44 % ; C.F.T.C. : 7,65 % ; C.G.C. : 8,82 %.

  Aux élections précédentes (12 décembre 1979), la C.G.T. totalisait 47,71 % des suffrages exprimés, la C.F.D.T. 26,38 %, F.O. 12,23 %, la C.F.T.C. 8,20 %, la C.G.C. 3,28 %.

Année

Dans le cadre du contrat ville moyenne, continuation, par l'équipe groupée autour du Conservateur des Musées, R. Lauxerois (Mmes J. Tardieu, A. Seguin, R. Bony, M. Woinet, M. Valendru et G. Adayat) du DEPOUILLEMENT SYSTEMATIQUE des documents, journaux et revues locaux pour dresser l'inventaire de toutes les informations concernant Vienne, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal. Le but de ce travail, colossal et encore inachevé, est de fournir une somme sur l'ensemble du patrimoine viennois, sans même négliger les réactions de l'opinion publique d'alors aux restaurations entreprises au XIX^e^ *siècle.*

Données climatiques de Vienne en 1981

Mois	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	O.	N.	D.	Année
Précipitations en mm	51	43	62	25	145	82	89	63	150	46	17	118	981
Températures moyennes en ° C	0,5	0,7	10	11,3	14,2	17,4	18,7	19,4	16,8	12,1	5,7	4,0	10,9
Températures extrêmes en ° C													
minimum absolu	— 7,5	— 7	0	— 1	4	6,5	7	8,5	4,5	— 0,5	— 6	— 9	— 9
maximum absolu	10	12	25,5	23	27	30	29	32,5	27	25,5	16	16	32,5

ADV1904

TRADITIONS POPULAIRES DANS LA VALLÉE DU RHONE AU DÉBUT DU XIX[e] SIÈCLE

L'EXEMPLE DE LOIRE-SUR-RHONE

par Nicolas COCHARD (1)

présenté par Jean-François GRENOUILLER

Nicolas-François COCHARD (1763-1834), avocat et historien, a laissé dans sa notice sur Loire (Rhône) une description ethnologique dont la rédaction peut être fixée entre 1815 et 1834. Elle est d'une grande richesse.

Cette évocation n'appartient pas au monde dauphinois, mais elle fait partie de l'espace rhodanien auquel se rattachent les marges occidentales du Dauphiné.

Le Manuel de Folklore Français, *d'Arnold Van Gennep et surtout les volumes intitulés* « Du berceau à la tombe », *ainsi que ceux consacrés aux* Cérémonies périodiques cycliques et saisonnières *permettent par quelques annotations de replacer l'exemple ci-dessous dans un contexte plus général :*

(...) Le tableau que je viens d'esquisser de la manière de vivre des habitants de Loire, serait défectueux et incomplet, si je ne faisais connaître en même temps les principaux usages qu'ils pratiquent aux époques mémorables de leur carrière, et qui pour la plupart sont communs à toutes les paroisses du canton. Ces usages nous paraissent puérils, ridicules, singuliers ; cependant ils ont eu dans leur origine un but moral ; ils lient les temps modernes aux temps anciens, et démontrent plus que tout autre chose le véritable caractère de la population qui les a introduits et qui les observe. Leur histoire entre naturellement dans la

(1) Notice historique et statistique [sur] Loire (Rhône), s.l.n.d. in-8 (pp. XXI-LVI).

ADV1904

composition d'un ouvrage du genre de celui dont nous nous occupons, puisqu'elle tend à répandre plus de lumière sur ce qui constitue l'état de cette commune.

Les baptêmes sont annoncés au son de la cloche. La marraine donne au parrain un bouquet et un ruban dont celui-ci se pare. En se rendant à l'église, tout comme au retour, le parrain et la marraine sont à la tête du cortège, le compère babillard et sa commère viennent ensuite, tandis qu'ailleurs ils les précèdent (1). Lorsque le père du nouveau-né est dans l'aisance, il offre à la société une collation. Quelquefois le violon vient animer la fête (2), et les danses succèdent au repas. Le parrain fournit ordinairement un pain de sucre et le cierge, et la marraine l'étoffe du lange. Le cierge qui a servi à la cérémonie est présenté à l'accouchée qui l'éteint. Elle le porte à l'église lorsqu'elle va se faire bénir (3).

Les mariages entraînent de plus grandes démonstrations de joie que les baptêmes. Pour peu que les futurs aient de l'aisance, le notaire vient recevoir le contrat dans le domicile du père de la fille (4) ; on appelle ce premier acte les fiançailles, parce qu'on y distribue des dragées à tous ceux qui y assistent. Le notaire en se retirant reçoit des mains de la future une poule vivante. Avant la noce, les futurs vont visiter leurs parents, leurs amis, les personnes qu'ils considèrent, et ils leur portent des dragées (5). On les félicite, on les embrasse, et on leur fait le meilleur accueil : les gens riches font presque toujours un cadeau à la future. Le jour de la cérémonie religieuse, tous les parents des deux familles et les amis invités se rendent chez le père ou la mère de la fiancée ; c'est de là que le cortège se met en marche pour l'église, précédé des joueurs d'instruments. L'épouse donne le bras à son plus proche parent (6) en allant, et à son mari au retour. Les jeunes gens tirent des coups de pistolet (7) pendant toute la journée.

---

(1) Lorsque le parrain et la marraine « babillard » (deuxième couple de parrain et marraine honorifiques) sont des enfants.

(2) En Provence les cortèges étaient parfois précédés d'un joueur de tambourin, d'un joueur de violon. La collation, ou le repas de baptême, est à la charge du père de l'enfant.

(3) Le cierge a dû être rapporté de l'église, car la mère n'a pas assisté au baptême. Le texte de N.F. Cochard n'est pas explicite. La bénédiction se nomme les « relevailles ».

(4) En Bretagne, le contrat est l'occasion d'un repas, auquel participent les invités de la noce. Le notaire est invité si les familles sont riches.

(5) Dans l'Isère, d'après Arnold Van Gennep, la tournée est faite par le jeune couple accompagné d'une amie, d'une parente, ou d'une fille d'honneur. Dans la Loire, la tournée des fiancés s'accompagne de l'offrande d'une prise de tabac aux hommes. On ne visite pas uniquement les personnes invitées à la noce.

(6) Cochard signale, il faut le noter, le plus proche parent, et non pas le père.

(7) *Du Berceau à la Tombe* (volume 2), p. 431. « L'un des usages les plus caractéristiques du cortège de noces à l'aller, mais aussi au retour, et à bien d'autres moments du scénario nuptial était celui des coups de fusil et de pistolet, usage disparu vers la fin du XIX^e^ siècle

La durée des festivités du mariage est en général de deux jours pleins ou francs.

Les repas et la danse se prolongent très avant dans la nuit. Sur le soir, les garçons tendent des pièges pour enlever l'épouse et la faire chercher au mari (8) ; mais celui-ci met tous ses soins à déjouer leurs projets, et s'échappe avec elle furtivement pour aller se coucher. Aussitôt qu'on les croit au lit, on leur porte la rôtie au sucre ; cet hommage est toujours assaisonné de nombreuses plaisanteries (9). Les fêtes durent quelquefois plusieurs jours de suite.

Le lendemain de la noce (10), les époux et leurs parents en habits de deuil, font ordinairement célébrer une grand'messe pour les morts, à laquelle ils assistent. Cet usage, fréquent dans diverses contrées, semble avoir eu pour objet d'avertir les époux de ne point trop s'attacher aux plaisirs de la vie, en leur montrant de si près l'image de notre destruction.

Lorsque l'époux ne doit pas habiter la paroisse où il prend sa femme, il est obligé de traiter avec les garçons pour obtenir la permission de l'emmener. Ce droit, connu sous le nom de reboudage, se paye depuis 12 jusqu'à 36 francs. Mais si les jeunes gens comptent sur une récompense plus généreuse, ils présentent aux époux, à la sortie de l'église, une brillante collation.

Ce droit est également exigé des veufs (11), soit qu'ils se marient entre eux, soit que le veuf choisisse une fille, ou la veuve un garçon ; cette circonstance semble établir que les secondes noces ont toujours été considérées de mauvais œil, et que la jeunesse n'a consenti à les laisser contracter que sous l'obligation d'une indemnité préalable.

Lorsque les garçons veulent exercer le raboudage, on bat de la caisse ; ceux-là seuls qui se rendent à l'appel, participent aux avantages. Le jeune homme qui s'y présente pour la première fois est obligé de faire un don à la masse. Le produit de ces droits est employé à un bon repas.

Si une fille devient enceinte, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe se rassemblent tous les soirs, du moment où ils croient avoir acquis la certitude de cet outrage fait aux mœurs, et ne cessent de faire du bruit avec des cornets en terre cuite, autour

---

(8) C'est dans certains cas un moyen pour que la jeunesse obtienne de l'argent du marié.

(9) L'escapade des mariés ne se retrouve ni en Corse, ni dans le Sud-Ouest, ailleurs elle est très répandue.

La rôtie est quasiment universelle.

Dans l'Isère elle se nomme rotie, panée, saucée, potée, salade, chichole. Van Gennep signale que dans le Lyonnais la rôtie au vin, comme dans l'Ardèche, tend à être remplacée par du café au lait

(10) Ailleurs cette messe est célébrée soit le dimanche avant, la veille, le lendemain ou le dimanche d'après.

(11) Un droit général en France est perçu lors des charivaris aux veufs, phénomène général en France. Il est parfois payé d'avance pour éviter les charivaris.

du domicile des coupables, qu'au moment où ceux-ci ont réparé le scandale en s'unissant par les liens du mariage, ou en quittant la commune. Cette déconsidération publique est bien de nature à retenir les personnes du sexe dans le devoir.

Les inhumations ont lieu avec le plus de pompe possible. Le convoi est toujours nombreux. Celui d'une fille est ordinairement suivi d'une multitude de jeunes vierges habillées de blanc et ayant sur la tête un voile de la même couleur (12). Le cercueil est couvert d'un drap également blanc et décoré d'une couronne de fleurs. Au retour de la cérémonie funèbre, on traite les parents qui y ont paru ; mais toutes les viandes qu'on sert sont bouillies, en signe de tristesse (13). J'ai assisté, il y a plus de 30 ans, à l'un de ces repas funèbres (sur la hauteur de Loire, près d'Echalas). Les conviés en rentrant se mirent à genoux autour du lit qu'avait occupé le mort, et après une courte prière, mangèrent la soupe dans un profond silence et un grand recueillement. Cela fait, le matador de la compagnie se leva, et après avoir ordonné de remplir les verres, il leur adressa cette singulière invitation : Maina e no faut boire à la santé du pouro défunt. A l'instant les verres sont vidés, et la joie vient faire trève à la tristesse. Avant de se séparer, ils se mirent de nouveau à genoux, et récitèrent à haute voix le « De profundis ».

Par un usage particulier et dont l'origine se perd dans la nuit des temps, la cloche de l'église de Loire est sonnée à grande branle dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, à l'instant même où l'horloge sonne la douzième heure ; les domestiques se lèvent aussitôt et vont souhaiter la bonne année à leurs maîtres : les enfants en font autant vis-à-vis de leurs pères et mères. Dans beaucoup d'endroits l'on ne se couche pas la nuit qui termine le siècle ; on se rassemble et l'on s'adresse des félicitations réciproques au moment où la nouvelle ère prend naissance (14).

Le carnaval opère peu de travestissements, mais de temps à autre les jeunes gens choisissent cette époque pour promener dans une partie de la paroisse, sur un âne, l'homme qui a été battu par sa femme. Il est assis le visage tourné du côté de la queue de l'animal, et porte une quenouille à la main. Cette cavalcade ridicule se fait en chantant (15).

---

(12) Le deuil en blanc est réservé aux enfants et aux jeunes vierges.

(13) Le repas funéraire est une coutume générale. C'est, selon Van Gennep, un mode de remerciement à ceux qui ont témoigné leur sympathie à la famille affligée. C'est aussi une compensation pour la perte de temps et de gain occasionnée par la participation aux funérailles. Le repas de « communion » symbolise les liens de voisinage et d'amitié. Les viandes servies sont bouillies et non rôties ni rouges. Très souvent ils se finissent dans la gaieté.

(14) (On ne souhaite la bonne année, dans la société patriarcale, qu'aux supérieurs maîtres et parents.) Une exception est faite au début du siècle (1800), où les congratulations sont générales.

(15) « Chevauchée de l'âne ».

Sur la face occidentale du clocher, au-dessous du cadran de l'horloge, est une tête en pierre incrustée dans le mur et qui semble faire la moue, on l'appelle le Carémier. Une croix pattée est auprès. Avant la Révolution, les enfants se réunissaient après l'office du samedi saint, au devant de cette figure et s'amusaient à lui lancer des pierres au bruit de leurs crécelles. Cet usage avait sans doute pour objet d'amorcer le terme d'un temps d'abstinence et de privations. L'aurore d'une nouvelle vie, le retour du printemps, la résurrection. Sous ce rapport il aurait dû être conservé.

La nuit du dernier avril au premier mai, les garçons parcourent la commune et vont chanter aux portes des maisons où habitent des jeunes filles, des chansons relatives aux plaisirs que promet le mois de mai ; quelquefois ils se font accompagner d'un violon ou de tout autre instrument. Les filles à qui ils offrent des bouquets, leur donnent en retour des œufs, et même de l'argent. Le produit de la quête est employé à se divertir (16).

Le 1er de mai, les petites filles se divisent en troupes de dix à douze. La plus jeune de chaque troupe est habillée de blanc, couronnée de fleurs et parée de rubans. Elles vont de porte en porte, chanter le mai, et présentent également des bouquets aux jeunes filles qui s'y trouvent. Les offrandes qu'elles reçoivent sont aussi consacrées à des fêtes. C'est un reste des Florales célébrées sous les Romains (17).

Une petite place de cette paroisse est connue sous la dénomination de place du *Dansoir*. Un nommé Moulin dit l'Hautbois en avait concédé, en 1614, le terrain à la jeunesse pour y danser. La veille de la Saint-Jean Baptiste de chaque année, on élevait un bûcher sur ce local ; le curé (18) à la tête des habitants, mettait le feu, et pendant qu'il brûlait, on faisait des rondes (19). Le Syndic voulut un jour s'attribuer la prérogative de présider la cérémonie, le curé lui intenta un procès, et depuis ce temps là ce divertissement cesse d'être pratiqué. Ainsi les prétentions de l'amour propre nuisent toujours à l'allégresse publique.

La fête paroissiale qui a lieu le 15 août, est presque toujours accompagnée de jeux, de danses et d'autres instruments. Le plus ordinairement l'on joute deux jours de suite sur le Rhône, ou dans les lônes qui y communiquent. Le premier jour ce sont les

---

(16) Les jeunes gens allant chanter le Mai ne plantent pas d'arbre de Mai.

(17) « La plus jeune habillée de blanc » est la « reine de mai », elle appartient pour les folkloristes à la catégorie des « reines ambulantes », par opposition aux « reines immobiles », les mayanches dauphinoises.

En Lyonnais, une reine peut avoir jusqu'à dix demoiselles d'honneur. Les reines « ambulantes » récoltent des dons pour une fête.

Pilot de Thorey, cité par Van Gennep, a écrit que « les Reines de Mai, ne sont plus, aujourd'hui (vers 1880), que des enfants parées d'une couronne de fleurs, assises sous un feuillage d'aubépine... » (mayanches).

(18) En Angoumois, par exemple, le feu de la Saint-Jean est allumé par le curé.

(19) Ces rondes sont plus ou moins magiques selon Van Gennep.

garçons qui se livrent à cet exercice, alors les hommes remplissent les fonctions de rameurs ; le lendemain, les hommes jouent, et les garçons conduisent à leur tour les bateaux. D'autrefois l'on tire l'anguille, ou l'oie. Ces divertissements sont toujours suivis de longs repas et d'abondantes libations.

A peu de distance de l'église est une source dont l'eau limpide et légère invite les habitants à s'en servir de préférence pour leur boisson. Des médecins ont même conseillé à leurs malades, dans certains cas, d'en faire usage, et ceux-ci s'en sont bien trouvés. On assure que le mot *dinachin* que porte le territoire où elle se montre, signifie *eau divine*. Il serait à désirer qu'un chimiste habile analysât les propriétés de cette eau salutaire (*).

(*) Nous tenons les détails de ces divers usages de MM. Desgranges, juge de paix, Dumas et Civier, qui se sont prêtés avec une obligeance totale à nous procurer tous les renseignements dont nous avons eu besoin.

ADV1904

SOUVENIRS SUR LA VIE RURALE A VILLETTE-DE-VIENNE *

Je me propose de décrire la commune de Villette-de-Vienne qui, il y a un siècle, se nommait Villette-Serpaize. A deux reprises elle a été amputée d'une certaine superficie de son territoire : en 1867, au profit d'une commune voisine créée à cette date, c'est la commune de Chuzelles ; plus récemment, en 1927, la création de la commune de Serpaize a encore réduit son territoire.

Les cultures

Le blé

Jusque vers 1950, la culture principale était celle du blé. Les rendements très variables atteignaient rarement vingt-cinq quintaux à l'hectare ; la moyenne était de quinze à dix-huit quintaux à l'hectare. Actuellement, avec l'apport massif des engrais, le rendement en blé peut dans certains cas atteindre cinquante-cinq à soixante quintaux à l'hectare avec une moyenne de cinquante quintaux. En 1950, il se cultivait encore de l'avoine utilisée surtout pour la nourriture du cheptel chevalin.

Le colza

A partir de 1940, la guerre, la perte de nos colonies incita à nouveau à cultiver des plantes oléagineuses ; après plusieurs essais (œillette, navette, tournesol) ce fut la culture du colza qui prévalut. Cette culture avait déjà une certaine ampleur il y a un siècle et demi ; puis elle fut à peu près abandonnée, car on ne possédait pas les moyens pour faire comme actuellement les traitements chimiques au moment de la floraison (1).

Il est à noter que dans presque toutes les communes, existe

(*) L'auteur, un habitant de Villette, préfère conserver l'anonymat.

(1) Un insecte, le méligète, pond dans la fleur ouverte du colza des œufs qui, devenant larves, détruisent celles-ci et nuisent ainsi à la production des cosses.

un pressoir à huile. Cette production servait à la consommation et était aussi utilisée pour l'éclairage. Dans de petits récipients en cuivre, qui possédaient une petite poche remplie d'huile de colza, on plaçait une mèche qui allumée donnait une pâle lumière. Ces petits récipients étaient pendus aux murs. Ils sont maintenant très recherchés par les antiquaires. Il faut se souvenir que le pétrole n'est apparu chez nous que vers 1860. Le rendement de la culture du colza varie beaucoup, selon les années : allant de trente quintaux et quelquefois plus à l'hectare, pour ne donner que huit à dix quintaux en année médiocre.

Il faut noter que cette culture n'est possible sur une grande superficie que grâce à la moissonneuse-batteuse. Car auparavant le mode de récolte du colza était archaïque et immuable depuis des siècles. Coupé à la faucille ; alors que cette récolte n'était qu'à demi-mûre, celle-ci était étalée au soleil sur le terrain. Pour acquérir la maturité, quelques petites pluies, suivies du soleil de juillet, faisaient éclater les cosses et la récolte était presque perdue... Le battage se faisait au fléau, sur une grande bâche à même le champ. Pour la fabrication de l'huile, la graine de colza très sèche était étalée sur une plateforme spéciale en pierre. Une grande roue en pierre aussi appelée meule, écrasait cette graine, jusqu'à la réduire en bouillie. La traction était faite par un cheval attelé dans une fourche le surplombant. Celle-ci était reliée à son collier. Cette fourche prolongée par un bras actionnait la meule. Le cheval tournant en rond exerçant sa traction les yeux bandés. Cette bouillie écrasée était ensuite cuite à une certaine température. Puis toute chaude elle était immédiatement passée au pressoir. Le rendement était de 33 pour 100. C'est-à-dire que 30 kg de grains donnaient un litre d'huile. Il restait un résidu constituant un tourteau en plaque, celui-ci servant à l'alimentation du bétail.

Le maïs

Vers 1950, apparut la culture du maïs hybride. Créée aux Etats-Unis, cette culture représente dans notre région, une superficie au moins égale à celle consacrée au blé. Avant le maïs hybride cette culture se faisait sur des petites superficies, 1 000 à 2 000 m2, et la récolte servait à la nourriture de la volaille. Pour la culture du maïs hybride, la chimie est venue à notre secours. Le traitement chimique des sols, fait au moment des semis, détruit au stade de la germination, les mauvaises herbes et évite les binages lents et fastidieux.

La vente des produits agricoles

Jusqu'en 1935, les produits agricoles n'étaient soumis à aucune taxation. Une seule exception, la récolte de blé pendant la

guerre de 1914-1918. C'était la liberté des prix et parfois l'anarchie. Tous les prix des produits agricoles étaient fixés par une concertation entre vendeurs et acquéreurs. Pour les céréales, les cours étaient donnés dans notre région par le marché de Lyon. Ce marché avait lieu à la Maison Dorée, place Bellecour. Les meuniers achetaient rarement en culture. C'était la spécialité des courtiers en grains. Pour ma région, les transactions concernant céréales, pailles et fourrages se déroulaient à Vienne, au marché du samedi, place Miremont. Muni d'un échantillon le producteur attendait ou provoquait les contacts. Les cours du blé avant 1914 en France variaient un peu selon les régions de un à deux francs. Les plus cotés étaient les blés récoltés dans les départements suivants : Rhône, Isère, Drôme. Les moins cotés étaient ceux de la région normande. Les courtiers en grains se méfiaient des blés vendus en fin de saison ; c'est-à-dire juillet et août. Car il arrivait que la récolte conservée dans un but spéculatif (les prix avaient tendance à augmenter en période de soudure) étaient parfois charançonnés, c'est-à-dire percés par le charançon ; insecte qui fait des dégâts au grain de blé pendant la saison chaude. La livraison se faisait la semaine qui suivait la conclusion du marché.

Quant aux pailles et fourrages, c'était un débat, car le prix du fourrage variait du simple au double selon la qualité. Les prairies marécageuses donnaient une récolte, de mauvaise qualité, mais assez lourde. Cette récolte était surtout acquise par le parc à fourrage de Vienne ; car nous avions en garnison dans cette ville un régiment de cavalerie. On désignait ce fourrage de qualité médiocre, sous le nom de *foin administratif*. Le parc à fourrage était tenu par un adjudicataire qui pouvait changer toutes les années. Quant aux fourrages de bonne qualité, leurs acquéreurs étaient les limonadiers, camionneurs, marchands de charbon, et aussi les exploitations forestières et maraîchères de la vallée du Rhône, qui ne récoltaient pas de fourrage.

Le lait transformé en beurre à la ferme était écoulé le samedi au marché de Vienne. Une diligence qui faisait la liaison Heyrieux-Vienne collectait quelques bidons de lait, pour certaines épiceries. Ceci se passait avant 1920 ; le trafic automobile était faible. Le prix du lait rendu à Vienne avant 1914 en bidons de quinze litres variait de 0,12 F à 0,15 F le litre. Il est à noter que ces traditions commerciales disparurent tout doucement à dater de 1920, sous des pressions économiques nouvelles : ramassage du lait à la ferme, fabrication du beurre dans des laiteries spécialisées. Ces nouvelles méthodes sonnèrent le glas des vieilles coutumes.

De même le trafic automobile et la suppression des régiments de cavalerie, amena la transformation ou l'abandon des prairies marécageuses ; car en l'absence de main-d'œuvre pendant la guerre de 14-18, les fossés d'entretien et les fossés collecteurs ne furent plus entretenus. De surcroît ces prairies marécageuses

donnent aux troupeaux de ruminants (vaches, brebis) une maladie sérieuse : la douve. Beaucoup de ces mauvaises prairies sont devenues des plantations de peupliers, ou ont été abandonnées. Une autre activité, avant 1914, et même quelques années suivantes, étaient l'exploitation des coupes de bois taillis. La main-d'œuvre nombreuse à cette époque, trouvait emploi pendant l'hiver à la fabrication des fagots à deux liens, utilisés par la boulangerie. Le fagot à un lien était l'apanage de la pâtisserie. Cette façon de faire fut abandonnée au profit du pétrole et de ses dérivés. Les œufs et les volailles s'écoulaient au marché de Vienne ; ou encore étaient collectés à domicile par des professionnels appelés : coquetiers au prix de 0,12 F à 0,15 F la douzaine au moment de la grande ponte. Les bouchers et charcutiers assuraient l'écoulement des veaux et des cochons gras. Pour les veaux d'environ 80 à 100 kg, 0,90 F à 1,10 F le kilo (1), vif selon qualité ; les porcs un peu moins cher.

Les moyens de transport, de communications et d'équipement rural

C'était uniquement la traction animale, et ceci environ jusqu'en 1925, où apparurent les premiers autobus. Chaque exploitation agricole un peu importante, possédait une voiture à deux roues nommée *char à bancs*. Quelquefois un char à quatre roues avec capote. Certains cultivateurs dont l'exploitation était importante, possédaient en plus des chevaux de trait et de labours, un cheval de réforme de l'armée, celui-ci servait uniquement à la traction de la voiture et à l'usage de la rateleuse pour ramasser le fourrage dans les prairies, et collecter les épis dans les champs après la moisson. La bicyclette, très répandue, était largement utilisée.

Jusqu'au début du siècle, c'est-à-dire 1900, l'équipement rural était sommaire et immuable depuis des siècles. Charrettes avec deux roues cerclées de fer pour les gros transports. Parfois un tombereau pour récolter les betteraves et assurer le transport du fumier de la ferme aux champs. Pour les labours, charrue araire avec mancherons. Une version de la charrue araire consistait en une charrue très lourde et très solide et qui servait à faire des labours profonds. On passait deux fois dans le même sillon, une première fois abattre une épaisseur de 15 à 20 cm dans le sillon ; et une deuxième fois passer la dite charrue araire, avec un versoir spécial dans le même sillon, pour obtenir un labour profond de 35 à 50 centimètres, avec un attelage de quatre chevaux, surtout s'il s'agissait de planter une vigne ou des arbres fruitiers.

(1) Avant 1914.

Au cours des siècles, une seule innovation importante datant autant que je sache du XIII[e] siècle. C'est le remplacement par le collier de l'ancien attelage qui faisait que les chevaux produisaient l'effort de traction, par une solide bande de cuir de 15 cm environ de largeur. L'effort étant fait uniquement avec le poitrail. Par cette innovation, le collier augmenta la force de traction du cheval d'environ 30 pour 100. Il est à noter que l'artillerie et le train des équipages étaient restés fidèles au vieux mode de traction. Vers 1830, on observa l'abandon de la faucille pour la coupe des céréales. On adapta à cette époque sur le manche de la faux, un outil très léger nommé improprement rateau. Cet outil se composait de deux montants verticaux, lesquels étaient percés pour recevoir trois tiges de fer, posées horizontalement et recourbées à l'équerre. Bien réglé, ce petit outil prenait ce que la fourche coupait, et déposait la récolte contre la moisson qui restait debout. Derrière le faucheur venait un autre travailleur, qui marchait à reculons, et tenant dans sa main droite une cheville. Cet ouvrier nommé ramasseur prenait entre son bras gauche et son buste la moisson ainsi présentée, et déposait la valeur d'une gerbe, sur le champ de la moisson. Quant aux outils courants, ils existaient depuis toujours. Une exception, l'apparition de l'acier, ce qui nous valut des outils légers, solides et pratiques. Ils remplacèrent les anciennes fourches, lourdes, et d'un maniement difficile.

Au début du siècle apparut une petite mécanisation. Cela nous amena la *charrue brabant*, le *rateau à cheval*, la *faucheuse mécanique*, la *javelleuse* et la *moissonneuse lieuse*. Il faut que je décrive la réserve avec laquelle ces outils furent accueillis. Le paysan n'aime pas la nouveauté ; il voulait voir avant d'être convaincu. Pour faciliter la moisson on adapta sur la lame de faucheuse une claie placée en arrière de la lame de coupe. La planche à *andives* était enlevée, cette claie d'environ 1,10 m de profondeur, servait à recevoir le blé coupé par la lame de coupe. Un deuxième siège fixé sur la faucheuse était utilisé par une personne munie d'un rateau de bois. Cet outil servait à faire basculer le blé sur la claie. Lorsque cette personne jugeait qu'il y avait sur la claie la valeur d'une gerbe, un coup sec de rateau faisait glisser sur le sol ladite gerbe. Il fallait que le conducteur de l'attelage modère l'allure des chevaux. Trois ou quatre personnes suivaient cet outillage, parfois femmes et jeunes gens, et déviaient cette javelle pour laisser le champ libre à l'attelage. Cet outil assez rudimentaire fut remplacé par la javelleuse : un seul ouvrier, le conducteur de l'attelage. Sur cet outil était adapté un système de pales pour coucher la moisson au moment de la coupe ; et une pale intercalée faisait glisser la javelle sur le tablier arrondi et la javelle était déposée extérieurement laissant le passage libre pour un autre tour. La moissonneuse lieuse remplaça vite tout cela.

ADV1904

La conséquence de cette mutation fut que beaucoup de petites exploitations marginales qui ne disposaient pas de 2 000 francs-or ne purent ou ne voulurent pas se moderniser et disparurent. Avant l'utilisation de ce petit matériel, c'est-à-dire avant 1900, l'usage était dans une exploitation un peu importante d'avoir ce que l'on nommait un *batteur*. C'était un travailleur venant faire la moisson avec l'ouvrier agricole de l'exploitation ; ou parfois le patron si l'exploitation n'était pas trop importante. Le batteur participait à tous les travaux de la moisson ; au liage des gerbes, à la confection des meules ; c'est-à-dire 100 ou 200 gerbes arrangées de façon à être à l'abri de la pluie ; aux charrois de la récolte, du champ à l'aire de battage ; et ensuite au battage proprement dit. Ce travail (le battage) qui durait une douzaine de jours, se faisait en association d'une dizaine d'exploitants agricoles. Ce *batteur* n'avait pas de salaire. Pour payer celui-ci, on prélevait sur la récolte. Dans une bonne exploitation, pourvue de bons terrains à blé, cela pouvait donner pour l'ouvrier un salaire de 10 à 12 quintaux de blé. Ces batteurs étaient ordinairement des habitants du département de l'Ardèche, pays pauvre avec beaucoup de main-d'œuvre disponible. Quelquefois aussi des habitants du pays pourvus d'un peu de terrain faisaient ce travail au moment de la moisson. La moissonneuse lieuse supprima tout cela. Avant la locomobile, machine à vapeur qui actionnait la batteuse, par l'intermédiaire d'un volant et d'une grande courroie de cuir, le dépiquage des céréales se faisait soit au fléau, soit au rouleau. Le battage au fléau était un exercice rythmique agréable à regarder, mais très pénible à exercer. Dans certaines exploitations importantes, il était parfois pratiqué par quatre personnes ; deux qui avançaient et deux qui reculaient. Il faut préciser que ce travail ne se faisait que par très grande chaleur ; car celle-ci fait ouvrir la balle entourant le grain. Un autre mode de battage était le dépiquage au rouleau en pierre naturellement. Celui-ci, large de 70 à 80 cm, avec une hauteur égale, pesait environ 800 kg. Traîné par un cheval et guidé par derrière à l'aide de deux mancherons fixés sur l'armature, ce rouleau séparait très bien le grain de son alvéole. La paille enlevée, il restait sur l'aire la balle et le grain. Tout ceci était mis en tas, était ensuite passé dans un outil nommé *tarare* qui était actionné à la main. Débarrassé par la ventilation et par un système de grilles de toutes ses impuretés, le grain restait propre et prêt à être ensaché ; la locomobile décrite plus haut actionnant la batteuse fit disparaître ces vieilles activités. Les autres travaux agricoles se faisaient tous manuellement. Fauchage du foin et des céréales ; liage des gerbes à la main, avec une cheville en bois de noyer de préférence, parce que ce bois très souple glissait bien pour l'extraire du nœud. Un bon ouvrier devait lier cent gerbes à l'heure. Les normes de travail étaient celles-ci : trois journées de travail pour faucher un hectare de prairie. Pour la moisson, il fallait une journée et demie pour abattre un hectare. Le faucheur

expérimenté devait avoir deux lames de faux, l'une pour le fourrage, et l'autre pour les céréales ; celle-ci étant d'une trempe plus dure. Pour l'entretien des faux, le faucheur avait toujours avec lui une petite enclume spéciale, et avec l'aide d'un marteau spécial pour ce travail il battait et entretenait son outil deux ou trois fois par jour. Travail délicat, que personne ne connaît maintenant.

Evolution des conditions du travail agricole

Avec la locomobile comme moteur de la batteuse, le reste du travail agricole était essentiellement manuel ; jusque vers 1900, on eut bien une petite mécanisation décrite précédemment. Il faut que je note ce qu'était le battage du blé.

Un matériel assez lourd nécessitant vingt-deux hommes pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise, trois hommes aux meules de gerbes, deux délieurs sur la batteuse, trois hommes étaient nécessaires pour faire ce que l'on nommait les *daguées*, cinq porteurs de paille, avec l'outil que l'on appelait la dague, deux hommes pour arranger la meule de paille, un homme pour arranger le *boursier* qui était évacué dans de grands draps spéciaux, deux hommes pour remplir avec un rateau cette *balle* ou *bourrier*, dans son contenant, c'est-à-dire les draps spéciaux dont il est parlé plus haut. Et enfin trois hommes choisis parmi les plus costauds pour porter la récolte au grenier.

Effort pénible dans la poussière et la chaleur parfois excessive. Vers 1930, apparut le *monte-paille*, et quelques années plus tard la *botteleuse à ficelle*. Ensuite vint la presse à haute densité faisant des bottes de paille de 35 à 45 kg liées au fil de fer. Un monte-gerbe économisait la peine des hommes qui pourvoyaient la batteuse. Et dans les dernières années de service de ce matériel, suprême raffinement, il y avait même un élévateur pour les sacs de grains. Il n'y avait qu'à passer l'épaule dessous. A ce point de perfectionnement, la locomobile était insuffisante comme puissance. Ce furent de très gros tracteurs qui la remplacèrent, et qui en même temps tractaient le matériel. La moissonneuse-batteuse a supprimé tous ces travaux, et a rendu le travail du paysan plus humain.

Situation et évolution de la main-d'œuvre salariée à diverses époques

Avant 1914, il y avait une vingtaine d'ouvriers agricoles dans notre commune. Au sortir de l'école primaire, c'est-à-dire vers la douzième année, et quelquefois avant, le futur ouvrier agricole était placé chez un patron, avec un très petit salaire. Le travail consistait en la garde des troupeaux ; car à cette époque les parcs

clos en barbelés ou en clôture électrique n'existaient pas. Ces très jeunes gens travaillaient aussi à la préparation et à la cuisson des aliments pour bestiaux. Chaudières préparées ; et cuites à la vapeur pour la nourriture des cochons et aussi des bovins. Passer les betteraves à la machine pour les sectionner en minces lames. Un petit salaire les récompensait.

Plus tard, vers les seize ou dix-sept ans, il prenait part aux gros travaux agricoles, avec un salaire de 350 à 400 francs par an, et ensuite, après le service militaire, s'il était apte à tous travaux et à conduire les chevaux, et apte à semer le blé à la main, le salaire atteignait 450 francs par an, et exceptionnellement 500 francs. Ces ouvriers agricoles trouvaient un employeur soit par conversation directe avec un patron, soit en se rendant au premier dimanche du mois de juin à une loue, c'est-à-dire une foire aux ouvriers agricoles. Dans ma région, cette loue avait lieu dans la commune d'Eyzin-Pinet. Ceux qui postulaient pour un emploi de charretier portaient un fouet sur l'épaule. Il y avait chez ces ouvriers agricoles une certaine concertation. Ils préféraient se louer chez un patron qui n'avait pas commencé sa carrière comme ouvrier agricole. Ils prétendaient que ceux-ci étaient plus exigeants que les autres patrons.

Evolution de l'habitat rural

Beaucoup de nos bâtiments ruraux sont très vieux et ont deux siècles et plus. Dans notre région ils sont construits en terre (pisé). Ces bâtiments étaient très simples, et souvent mal entretenus. Les trois familles qui avaient acquis à la révolution française, les biens des congrégations religieuses, et des nobles émigrés, firent construire vers 1830-1840 ce que nous nommons improprement châteaux. Ces demeures étaient beaucoup plus grandes et plus luxueuses que les maisons des cultivateurs. Il se construisit aussi pendant la période de 1820 à 1875 de vastes et agréable demeures paysannes : une dizaine environ. A ma connaissance, pendant la période 1875-1914 (période de vaches maigres) il ne se construisit que trois maisons dans ma commune. Beaucoup de petites exploitations disparurent, et les bâtiments abandonnés s'écroulèrent ou furent démolis.

Pendant la période 1920-1970, l'entretien des bâtiments ruraux fut très soigné. Une certaine aisance et une crainte très justifiée de dévaluation du franc incitaient les propriétaires à dépenser pour bien entretenir leurs bâtiments, plutôt que d'économiser. Il faut que je note ici une particularité peu connue, et bien oubliée. Jusqu'au début du siècle, il y avait un impôt sur les portes

et fenêtres. Les législateurs de la III[e] République décidèrent de supprimer cet impôt, et le remplacèrent par la cote mobilière, qui elle tient compte de la superficie et du nombre de pièces d'habitation, mais pas du tout des portes et fenêtres. C'est pourquoi, dans les maisons de plus d'un siècle, on voit de très grandes pièces d'habitation n'avoir qu'une seule fenêtre...

Villette de Vienne, février 1980

Directeur de la publication : A. HULLO — C. P. P. A. P. N° 54282
Imp. Bosc Frères - Lyon — Dépôt légal n° 7587 - Février 1983

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE » EN ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MAI 1982

Président d'Honneur (à vie) :

M. Charles JAILLET - Ancien Président

Comité de Patronage :

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur, Directeur du Centre de Recherches Archéologiques
M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées
M. Serge TOURRENC - Conservateur de Fouilles
M. André VIGIER - Président du Syndicat d'Initiative

BUREAU

Président : M. André HULLO - Professeur au Lycée de SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Vice-Présidents : M. Louis BLANC
M. Jean-François GRENOUILLER - Docteur de 3e Cycle
M. François RENAUD - Professeur au Lycée de SAINT-ROMAIN-EN-GAL
M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - VIENNE

Secrétaire Général : M. Louis BLANC - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Trésorière : Mme THÉVENET - Directrice du Syndicat d'Initiative

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Paul BLANCHON - Professeur - VIENNE
Dr Marc CHALON - SAINTE-COLOMBE.
M. Charles COGNAT - Industriel - SAINTE-COLOMBE
Me Charles FRECON - Notaire - VIENNE.
M. le Chanoine Joseph GROS - SAINTE-COLOMBE-LÈS-VIENNE.
M. Jean GUEFFIER - Adjoint au Maire de VIENNE.
M. Jean-François GUILLET - Licencié ès-Sciences - SAINTE-COLOMBE-LÈS-VIENNE
Mme Michel GUILLOT - SAINT-ROMAIN-EN-GAL
Mme Jean-Claude HASSLER - VIENNE
M. Jean PERRIOLAT - Chimiste - VIENNE
Mme Maurice SEGUIN - VIENNE
M. SONDAZ - VIENNE
M. Michel TRANCHAND - Cadre Administratif - VIENNE
M. Jean VAGANAY - Industriel - VIENNE
Mme WIDLOCHER - VIENNE

SAUVEGARDES ET INTERVENTIONS

1907 - Achat à un propriétaire grâce à une souscription lancée par la Société, de la mosaïque de Lycurgue ; financement de la restauration de la statue de l'Apollon Pythien.

1909 - Création par notre Société du Syndicat d'Initiative qui ne devient indépendant qu'en 1947.

1920 - Début des travaux de restauration de la façade ouest de la cathédrale Saint-Maurice. La Société lutte depuis 1908 pour obtenir la contribution des Monuments Historiques et organise une souscription publique.

1922 - La Société achète des immeubles pour faciliter le début des fouilles du théâtre antique.

1928 - Dégagement et achèvement de la façade de Saint-André-le-Bas par l'achat puis la démolition de vieux immeubles, grâce à une nouvelle souscription et grâce aux dons de sociétaires.

1938 - Résurrection du cloître de Saint-André-le-Bas grâce à divers dons de sociétaires, en particulier de Mme GUILLEMAUD qui cède les colonnes.

1958 - Contribution financière pour le rachat de la statue de la Tutela à un antiquaire.

1967 - Interventions multiples pour la sauvegarde des mosaïques de la place Saint-Pierre et du site de Saint-Romain-en-Gal.

1977 - Sauvetage du mobilier du musée retrouvé chez un antiquaire lyonnais.